

COMMUNE DE BAYONNE

Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2021
DELIBERATION N° DE-2021-009**

L'an deux mil vingt et un, le 12 février, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Lauga, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h30.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE (jusqu'à 22h20), Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE (jusqu'à 22h15), Mme BISAUTA (jusqu'à 22h00), Mme LARRÉ, M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE (jusqu'à 23h25), M. DAUBISSE (à partir de 19h05), M. ALLEMAN (jusqu'à 20h30), M. SÉVILLA, Mme ZITTEL (jusqu'à 23h56), Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

M. LACASSAGNE à Mme LAUQUE (à partir de 22h20) ; M. AGUERRE à Mme CASTEL (à partir de 22h15) ; Mme BRAU-BOIRIE à M. LACASSAGNE (jusqu'à 22h20) ; Mme BISAUTA à Mme HARDOUIN-TORRE (à partir de 22h00) ; M. ARCOUET à M. UGALDE ; Mme LAPLACE à Mme LARRE (à partir de 23h25) ; M. DAUBISSE à M. ERREMUNDEGUY (jusqu'à 19h05) ; Mme MOTHES à Mme MARTIN-DOLHAGARAY ; M. ALLEMAN à M. ALQUIE (à partir de 20h30) ; Mme ZITTEL à M. SEVILLA (à partir de 23h56).

Absent(s) :

Mme BRAU-BOIRIE (à partir de 22h20), Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET-LOUSTAU.

Secrétaire :

M. SUSPERREGUI

Entendu le rapport de Mme HARDOUIN-TORRE,

OBJET : DEVELOPPEMENT DURABLE – Rapport sur la situation de la ville en matière de développement durable.

Après avoir provoqué le report des élections municipales en juin 2020, la crise sanitaire liée à la Covid-19 continue d'impacter notre quotidien et de bouleverser nos modes de

vie. Cette situation unique a généré pour certains des angoisses et des interrogations, mais aussi des envies d'agir dans son quotidien, pour soi, sa famille, son collectif.

Il est ainsi nécessaire de tirer les enseignements de cette pandémie qui a mis en exergue notre vulnérabilité collective, en adoptant un regard prospectif sur les enjeux à prendre en compte pour faire de Bayonne une ville encore plus résiliente tant du point de vue économique, social qu'environnemental.

En effet, l'action publique doit poursuivre son adaptation pour valoriser les aménités de notre territoire et répondre aux attentes citoyennes en matière de qualité de vie dans un environnement sain. Accès à la nature en ville, espaces publics, qualité des logements, espaces de partage, alimentation de proximité, télétravail et tiers lieux, solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle... sont apparus comme des sujets particulièrement prégnants durant le confinement.

Notre détermination pour renforcer la résilience de notre territoire consiste à prendre la mesure de ces défis, et à agir à l'échelle locale, dans une vision de long-terme.

Le présent rapport annuel vise à rendre compte de la situation de la ville en matière de développement durable pour 2020, dans ce contexte particulier de crise sanitaire. Mais il s'agit surtout de débattre des priorités et de définir les objectifs opérationnels pour poursuivre la démarche de transition énergétique et écologique de la Ville au cours des prochaines années.

De manière générale, les principaux éléments à retenir montrent une progression de la mise en œuvre des actions contribuant à la stratégie de développement durable votée pour la période 2017-2020, parmi lesquelles peuvent être citées :

- Le confortement du système alimentaire territorial (38 % de produits bio en valeur financière dans la restauration scolaire, entrée au capital de la SCIC LegumePro, développement de jardins et vergers partagés, drive fermier) ;
- L'étude en cours sur les phénomènes d'îlots de chaleur urbains ;
- La participation au programme européen ELENA ;
- L'alimentation de plusieurs bâtiments municipaux d'énergie 100 % renouvelable par le fournisseur local Enargia ;
- La gestion exemplaire de la Plaine d'Ansot ;
- La réalisation des projets issus du budget participatif (2019) ;
- Le lancement de la rénovation du stade Jean Dauger ;
- L'avancement du Plan Vélo (aménagement de nouvelles pistes cyclables, déploiement du stationnement vélo -700 places-) ;
- La mise en œuvre d'actions en faveur de l'amélioration de l'habitat, dans le cadre de l'OPAH RU 2018-2023 et du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) ;
- L'Atelier Santé Ville ;
- L'élaboration en cours du schéma directeur enfance et jeunesse et l'accompagnement des enfants et des adolescents des quartiers prioritaires pour la réussite scolaire dans le cadre du Programme de Réussite Educative (PRE) ;
- L'inauguration de la Maison de quartier du Séqué ;
- L'accueil de la dixième promotion de volontaires du service civique ;
- La rénovation de la médiathèque, la création du Centre d'interprétation et de l'Architecture et du Patrimoine, l'ouverture du nouvel Atalante ;

- La participation de la Ville à l'élaboration des documents de planification à l'échelle de la Communauté d'Agglomération : Plan de Déplacement Urbain ; Plan Local d'Urbanisme intercommunal ; Programme Local de l'Habitat ; Projet Alimentaire Territorial, Plan Climat Air Energie Territorial ;
- La démarche participative menée avec les acteurs du commerce et de l'artisanat pour élaborer un nouveau schéma directeur 2020-2026, intégrant un volet sur l'accompagnement au changement et la poursuite de la mise en place des parcours de découverte.

La crise sanitaire démontre l'importance de planifier la transition écologique à l'échelon territorial. La « sobriété dans la consommation des ressources », la « résilience climatique » ainsi que le « vivre ensemble » constituent trois enjeux plus que jamais prioritaires pour les politiques d'aménagement urbain durable. Parmi les actions à poursuivre et à développer en 2021, peuvent être citées :

- La poursuite de la mise en place du système alimentaire territorial avec l'accentuation des actions pédagogiques dans les écoles, le développement des produits bio et locaux ;
- L'élaboration d'un référentiel de la construction et de l'aménagement durables ;
- La sensibilisation, formation et information du grand public et des professionnels aux bonnes pratiques de construction et rénovation thermiques ;
- L'optimisation de la performance énergétique du patrimoine communal ;
- La déclinaison des documents stratégiques (PCAET, PDU et PLH) en un programme d'actions communales et l'organisation de leur mise en œuvre ;
- Le développement des solutions de mobilités actives pour atteindre l'objectif de 8 % de part modale du vélo du PDU : création de trois nouvelles pistes cyclables, aménagement de 500 supports vélos et 4 abris fermés, sensibilisation du public ;
- Le déploiement des actions de l'OPAH RU pour atteindre de nouveaux objectifs de réhabilitation à l'horizon 2023 ;
- La mise en œuvre d'un schéma directeur des espaces publics de la ville qui articule les enjeux du vivre ensemble, de la citoyenneté et de la qualité urbaine et qui intègre notamment les dimensions du genre, de l'intergénérationnel, la nature en ville et la place du citoyen dans la planification, l'organisation et l'aménagement de la ville ;
- La définition d'une stratégie globale de développement de la nature en ville ;
- La mise en œuvre d'un schéma directeur des espaces verts 2021-2026, l'élaboration d'une Charte de l'arbre et la réalisation de nouveaux aménagements arborés ;
- La mise en place d'un permis de végétaliser ;
- L'élaboration d'un atlas de la biodiversité ;
- L'identification des actions prioritaires pour prévenir ou réduire les îlots de chaleur urbain et développer les îlots de fraîcheur urbain ;
- La déclinaison et mise en application du plan d'action égalité femmes-hommes ;
- L'élaboration du schéma directeur enfance et jeunesse ;
- L'actualisation du schéma directeur Petite Enfance ;
- La réalisation d'un schéma directeur de développement culturel et patrimonial ;
- La révision de la stratégie du dialogue citoyen, l'articulation des différents outils de concertation existants, la création de quatre conseils de quartiers et l'élaboration d'une feuille de route de la concertation pour rendre les citoyens acteurs de la fabrique de la ville ;
- La finalisation des projets issus du budget participatif (compostage de quartier, réduction de la pollution lumineuse, stationnements vélos...).

Enfin, il est nécessaire de faire évoluer en 2021 la stratégie Développement Durable de la Ville, définie pour la période 2017-2020, afin qu'elle puisse prendre en compte les nouveaux enjeux, dont ceux liés à la crise sanitaire, et qu'elle développe une approche prospective et d'évaluation des politiques publiques.

Répondre aux défis qui nous attendent, être en capacité de résister aux chocs, et s'adapter au changement nécessite de rester dans une démarche ambitieuse. L'action de la Ville doit assurément s'inscrire dans une trajectoire de sobriété, de résilience et d'inclusivité.

Après en avoir débattu, il est demandé au Conseil municipal d'approuver le rapport sur la situation de la Ville en matière de développement durable.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité des votes exprimés

Abstention : 1, M. ESTEBAN

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire
Marc Wittenberg
Directeur général des services